

COMMENT SOUSCRIRE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL ?

La part de coopérateur s'élève à 500 euros.

Pour participer à ce projet et souscrire au capital de la société « Vin de Liège » :

- Remplissez le formulaire de souscription en ligne www.vindeliege.be/souscription ou contactez-nous directement par mail sur info@vindeliège.be
- Payez dès réception du courrier de confirmation
- Une fois votre entrée validée par le Conseil d'Administration, vous recevrez un extrait du registre des coopérateurs par courrier postal.

Avant toute souscription, nous vous conseillons de consulter notre plan d'affaires ainsi que notre FAQ disponibles sur www.vindeliege.be/souscription

Tout investissement comporte un risque, notamment celui de perte totale ou partielle du montant investit. L'instrument offert est une action.

Note d'information déposée auprès de la FSMA : <http://www.fsma.be/>

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à Vin de Liège - rue fragnay, 64 - 4682 Heure-Le-Romain. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, Bld Roi Albert II 8 bte 1, 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).



PLUS D'INFORMATIONS

N'hésitez pas à nous contacter :

Vin de Liège SCRLfs
Rue Fragnay, 64
4682 Heure-Le-Romain

04/344.00.14
info@vindeliège.be

www.vindeliege.be

PARTICIPEZ À L'AVENTURE VITICOLE DE VIN DE LIÈGE ET DEVENEZ-EN COOPÉRATEUR.

VIN DE LIÈGE, C'EST

- Une société commerciale coopérative de **2300 coopérateurs**, créée en 2010,
- Un domaine viticole de **16 ha de vignes** et des projets d'expansion,
- La production de **15 vins** blancs, rouges, rosé et effervescents, BIO, et de **120.000 bouteilles** 16 ha du vignoble actuel.
- Un nouveau modèle économique basé sur la **participation citoyenne**, et de finalité sociale
- Une **équipe professionnelle compétente et passionnée**.



VIN DE LIÈGE

« (S')investir dans Vin de Liège, un choix facile. Parce qu'au-delà d'un projet économique solide et durable, c'est aussi et surtout un projet de proximité, social et de qualité. »



POURQUOI UNE AUGMENTATION DE CAPITAL ?

Aujourd'hui Vin de Liège produit des vins BIO blancs, rosé, rouges et effervescents qui sont vendus au chai et via un réseau de cavistes professionnels.

La qualité des vins est déjà reconnue. Ainsi, certains vins se retrouvent déjà sur les cartes de grands restaurants étoilés et sont régulièrement récompensés lors de concours.

La demande croissante pour nos vins est telle que nous ne pouvons la contenir.

Dans une volonté de continuer à développer la coopérative et répondre à la demande, nous souhaitons agrandir nos bâtiments et implanter de nouvelles parcelles. Pour continuer à produire des vins de qualité, notamment en vin rouge, nous voulons investir dans des moyens techniques performants.

Dès lors, afin de pouvoir financer ces nouveaux développements, nous procédons à une augmentation de capital de 1.050.000€ et proposons l'acquisition de 2100 parts ordinaires de 500€.

VIN DE LIÈGE EN QUELQUES DATES ET CHIFFRES

Décembre 2010 : **Création** de la coopérative avec un **capital de 85.000€**

2012 : Plantation des **deux premières parcelles**, à Eben-Emael et Heure-le-Romain

2015 : **Inauguration du chai** de vinification et sortie des premiers vins

2017 : fin des campagnes de plantation. Le vignoble s'étend alors sur **16ha**

2018 : Première année à **l'équilibre financier**

2022 : **Construction d'un nouveau bâtiment** de stockage de vin et de matériel agricole

2023-2026 : **Nouvelles plantations** pour un total de 3ha

2027: **Distribution des premiers dividendes**

SEPT BONNES RAISONS DE REJOINDRE LA COOPÉRATIVE « VIN DE LIÈGE »

- Être associé à la production d'un vin de qualité, respectueux de l'environnement.
- Soutenir un projet économique à fortes valeurs humaines, sociales et environnementales.
- Participer au redéploiement de la vigne et devenir acteur majeur dans le domaine viticole en Belgique.
- Obtenir un juste retour sur investissement.
- Contribuer à la réinsertion sociale de personne en difficulté.
- Bénéficier d'un accès privilégié à nos vins.

Être coopérateur de Vin de Liège c'est aussi

- L'occasion de découvrir ou d'approcher le monde du vin,
- De participer, selon ses envies et ses disponibilités aux travaux du vignoble et aux vendanges
- Investir et pouvoir s'investir dans un projet local, citoyen et concret

Ils sont coopérateurs.
Ce qu'ils en disent

« Une aventure intense, permanente et complète ! »

« Génial d'adhérer, même de manière modeste, à un projet local, sociétal, proposant de manière informelle et amicale de participer activement à la vie d'une coopérative, ce qui au final procure un sentiment de fierté d'appartenir à la famille Vin de Liège ! »

